

La DCC Pour qui ? DCC Pour quoi ?

Organisme de l'Eglise catholique au service de la conférence des évêques de France, la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) a été créée en 1967. A l'occasion de son 35^{ème} anniversaire, en 2002, son conseil d'administration a souhaité définir à nouveaux frais ses orientations et ses objectifs.

La DCC est chargée par l'Eglise de France de l'envoi de volontaires laïcs en réponse aux demandes des Eglises du Sud et de l'Est. Il est demandé à ses volontaires d'adhérer aux finalités exprimées dans ce texte. Celui-ci marque, dans un esprit de réciprocité, l'engagement de la DCC vis-à-vis de ses partenaires.

→ Avec la DCC, des volontaires et des partenaires engagés pour le développement

Les volontaires sont recrutés, formés, envoyés et suivis par la DCC (pour une durée variable, habituellement de deux années), au service de partenaires, Eglises du Sud et de l'Est ou partenaires associatifs reconnus par les évêchés locaux. Ils sont engagés dans des actions de développement de l'Homme et de tous les Hommes, ainsi que dans des tâches d'animation pastorale. La DCC n'est pas un organisme opérateur de projets de développement. Ses partenaires, Eglises locales, associations,

mouvements autonomes dans l'élaboration de leurs stratégies de développement, sont en relation avec le volontaire dans un esprit de dialogue et de concertation. Dans ce contexte, ce volontaire est l'artisan d'une rencontre entre les cultures, les religions, les Eglises.

Pour la DCC, il n'existe de promotion humaine que dans la réciprocité, le respect mutuel et la dignité partagée. Cette qualité de relation mutuelle permet au projet du partenaire de se déployer, au volontaire de mûrir, à l'environnement local de croître en humanité.

La rencontre entre le volontaire et le partenaire est, par nature, lourde de leurs attentes réciproques, et donc fragile en raison de nombreux malentendus possibles. Pour construire le meilleur binôme, la DCC se doit d'identifier au mieux ces attentes réciproques. D'où l'importance de la préparation du volontaire, de la

connaissance du partenaire et de la clarté du projet, contexte de leur rencontre.

La promotion de l'Homme et de tous les Hommes s'entend, pour la DCC, comme synonyme de liberté, de capacité à construire durablement un avenir juste pour tous les membres de la communauté humaine concernée.

Dans un monde où la mondialisation est souvent au service d'intérêts égoïstes, les volontaires veulent être le signe que la mondialisation de la solidarité est possible.

La participation du volontaire à cette promotion humaine se réalise par son insertion locale. Le degré et la qualité de cette insertion sont un objectif primordial tout à la fois du volontaire, du partenaire et de la DCC.

Concrètement, le volontaire accepte un niveau de vie modeste. La sobriété des conditions d'existence matérielle lui permet de vivre des solidarités de proximité et un réel accueil des réalités culturelles, sociales, économiques et religieuses. Il va à la rencontre des autres ; il tente de comprendre leurs valeurs, leurs émotions. Ce désir de créer des liens avec les personnes exige du temps, du respect, de la patience et de l'humilité. L'insertion véritable du volontaire se mesure à cette capacité de « vivre avec » et à son engagement personnel. La DCC doit sensibiliser partenaires et volontaires à l'importance de cette insertion, et donc donner aux volontaires les moyens nécessaires : étude de son futur environnement, outils d'analyse et d'évaluation. Cette responsabilité s'exerce également lors de l'affectation du volontaire.

Au départ, les attentes du volontaire sont nombreuses, plus ou moins explicites : désir d'ouverture, de rencontre, de se mettre au service d'autres, de proposer une aide technique, de participer à l'annonce de l'Évangile, etc.

De fait, au cours de son séjour, ce volontaire sera invité, notamment à travers une certaine solitude personnelle, à approfondir une véritable rencontre avec lui-même. C'est la condition sine qua non de son développement personnel, autant qu'une motivation fréquente dans le désir de partir. La DCC doit avoir le souci de préparer effectivement cette rencontre, qui suppose une formation, un accompagnement. Dans ce contexte, la DCC doit également avoir le souci de ne pas accepter le départ de personnes qui ne seraient pas prêtes à vivre cette rencontre particulière.

Pour sa part, les attentes du partenaire mêlent la volonté de mener à bien un projet concret, le désir d'une ouverture et d'une rencontre, un appui au fonctionnement de l'Église locale. Ces attentes s'expriment diversement, mais toujours à travers une demande de compétences professionnelles.

Au-delà des inévitables incompréhensions culturelles, le partenaire doit, en relation avec le chargé de mission de la DCC, présenter un projet exprimant clairement le lien avec la promotion de l'Homme. Ce point, au début, rassemblera le partenaire et le volontaire. Il faudra parfois du temps au volontaire pour en saisir les particularités. Dans ce contexte, le partenaire se doit d'accompagner le volontaire dans son évolution.

Du côté de la DCC, le chargé de mission est le garant de la qualité de cet échange, d'abord professionnel et humain. Son éclaircissement peut prendre du temps. Au fil du temps, le volontaire acquiert une expérience de terrain qui lui permet d'aller au-delà du simple transfert de compétences.

L'impact des postes affectés aux volontaires de la DCC, ainsi que l'évolution personnelle et professionnelle du volontaire, doivent faire l'objet d'une évaluation régulière. Au retour du

volontaire, la DCC facilite sa réinsertion sociale et professionnelle

→ Avec la DCC, des volontaires engagés dans les Eglises diocésaines

Organisme de l'Eglise catholique au service de la conférence des évêques de France, la DCC est au service de toute l'Eglise qui est en France, dans sa diversité. Ce lien institutionnel fort apparaît dans les structures de la DCC. Et c'est au nom de la conférence des évêques de France qu'elle se met au service de nombreuses Eglises diocésaines à travers le monde.

Les volontaires sont à l'image des jeunes de la société française : ils vivent des cheminements religieux et spirituels divers. Pour bon nombre d'entre eux, les convictions religieuses interviennent dans le choix de partir avec la DCC. Ils en témoignent dans la simplicité et le silence, par leur travail aussi bien que dans l'annonce explicite de Jésus-Christ. Ils cherchent à conjuguer l'autonomisation des personnes et leur croissance spirituelle autant que personnelle.

La DCC respecte la diversité des parcours spirituels de ses volontaires. L'Eglise offre ainsi à chacun la possibilité de parcourir son chemin de foi.

Par son départ avec la DCC, le volontaire est conscient que sa place dans le projet de développement local sera, au minimum, « du côté de l'Eglise ». Les volontaires, qu'ils soient très engagés dans l'Eglise ou non, sont signe d'une Eglise et en montrent le visage. Ils doivent savoir, par exemple, que s'ils vivent maritalement sans être mariés, ils peuvent être pour beaucoup, chrétiens ou musulmans, une source d'épreuve, sinon de scandale.

Face à cette diversité de positionnements religieux, existe aussi la diversité des attentes ecclésiales et religieuses des partenaires. Si tous attendent du

volontaire une capacité d'engagement personnel au nom de valeurs humaines profondément ancrées, certains attendent de lui une appartenance explicite à l'Eglise, d'autres non.

Dans tous les cas, il s'agira de rencontres entre deux Eglises, façonnées tant par leurs histoires que par leurs cultures. Ces rencontres seront autant d'occasions d'approfondissements et d'évolutions mutuelles.

Pour la DCC, les volontaires sont signes de l'universalité de l'Eglise, qui est appelée tout à la fois à reconnaître et à participer à l'évolution des cultures dans l'esprit de l'Evangile, accueillant le meilleur de leurs traditions comme un signe de la richesse de Dieu. Ils représentent un visage de l'Eglise, complété par une autre manière de vivre en Eglise. Cet enrichissement mutuel aide volontaires et partenaires à découvrir la catholicité de l'Eglise.

Par leur action, les volontaires de la DCC veulent, à la suite de Jésus-Christ, s'intéresser à l'Homme et à tout l'Homme. En défendant l'Homme et la femme dont la dignité est si souvent bafouée, ils deviennent signes d'une Eglise qui, comme le Christ, donne une priorité à ceux qui sont souvent rejetés par les puissants de ce monde. Ils sont envoyés pour appuyer l'organisation des pauvres par eux-mêmes. Le service qui leur est demandé consiste à aider les personnes à découvrir leurs richesses, leurs propres possibilités, et finalement de pouvoir cheminer selon leurs propres voies.

Au total, la DCC se reconnaît la mission de servir pour sa part la vocation prophétique de l'Eglise, signe de son option préférentielle pour les pauvres, attachée à la destination universelle des biens formulée dans sa Tradition par une Eglise servante, une Eglise-communion ouverte aux dialogues.

Par ailleurs, de nombreux prêtres et évêques de France, de nombreux laïcs en responsabilité pastorale sont d'anciens volontaires. Ils sont à même

d'affermir le lien structurel entre la DCC et l'Eglise, indispensable alors que la solidarité devient pour beaucoup l'un des lieux importants de visibilité de l'Eglise qui est en France.

La rencontre peut également se produire avec d'autres religions. La DCC sensibilise partenaires et volontaires à la richesse de telles rencontres, sources d'approfondissement de la foi de chacun. Ainsi se construit l'humanité, de Babel à Pentecôte.

Ecole de liberté par la confrontation des croyances et des rites, ces rencontres peuvent supposer pour le volontaire un véritable accompagnement spirituel sur place. Il revient au chargé de mission d'y veiller. Le volontaire chrétien est invité, pour sa part, à relire dans la foi chrétienne l'engagement de la solidarité qu'il partage avec l'autre et de son service des plus pauvres.

Pour la DCC, participer au développement humain, en libérant chez les plus pauvres la force d'aimer et d'agir, est une façon de communier au désir de Dieu.

Par leur action pour la transformation du monde, les volontaires se veulent des artisans de paix (Cf. Mt 5,9) qui annoncent un Royaume de justice et de paix (Cf. Rm 14, 17). Un Royaume où tous les peuples seront réconciliés en Dieu par la croix du Christ (Cf. Eph 2, 14), car le Christ est notre paix. De ce qui était divisé, il a fait une unité.

L'engagement des volontaires est nécessairement incarné dans les événements et les défis d'aujourd'hui. Mais la DCC n'oublie pas que c'est la force de l'Esprit-Saint qui met sur la route du Christ, au service de l'accomplissement des Hommes et des femmes de ce monde, dont les volontaires se découvrent les prochains.

→ La DCC est en lien avec l'Etat et les collectivités locales

En dehors du fait que les volontaires contribuent au service de la francophonie, la DCC contribue efficacement à l'ouverture de la société civile française aux cultures et aux religions venues d'ailleurs. C'est pourquoi elle se doit de maintenir, au plus haut niveau, une relation suivie avec les responsables gouvernementaux. Au retour, ses milliers d'anciens volontaires sont devenus des experts de ce dialogue interculturel et interreligieux ; ils jouent un rôle non négligeable dans l'évolution de notre société, désormais durablement interculturelle. La DCC se reconnaît ainsi lieu d'initiation de la jeunesse au service de la société civile.

Par ailleurs, au fil de la décentralisation en cours, les actions de coopération seront de plus en plus placées sous la responsabilité de collectivités locales et territoriales. La DCC doit s'inscrire dans ce mouvement. Par son réseau d'anciens volontaires, actifs dans tout le pays, par ses permanents nationaux garants d'une cohérence d'ensemble, la DCC s'inscrit résolument dans cette évolution. Elle participe aux réflexions sur l'élaboration de politiques locales de volontariat. Elle s'attache à développer des liens avec d'autres organismes européens de volontariat. Dans cette perspective, la spécificité catholique de la DCC doit faire l'objet d'une pédagogie particulière.

Frédéric MOUNIER
Président
Avril 2003

